

Compte Rendu du Conseil Municipal du 30 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente avril, le Conseil municipal de Laroin dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur SUREAU Frédéric, Maire.

Date de convocation : 20/04/2026 Affichage : 20/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 14

Etaient présents : SUREAU Frédéric, RECAMBORDE LEVEQUE Philippe, ESTELLAT Philippe, FERREIRA Virginie, BIDART Stéphanie, LABORDE Eric, RIFFAUD Philippe, RIGON Sandrine, SOUDAR Denis

Etaient absents excusés : BALADON Sylvie, BESAURY Jérôme, LABORDE Frédéric, LE ROY Laura, LORAND Cynthia, OLIVEIRA Evelyne.

Ont donné pouvoir : BALADON Sylvie, BESAURY Jérôme, LABORDE Frédéric, LORAND Cynthia, OLIVEIRA Evelyne.

Secrétaire de séance : ESTELLAT Philippe

1-Rencontre avec Patrice Baduel, Conseiller Départemental

Patrice Baduel fait la présentation aux conseillers municipaux des champs d'intervention du Département. Avec un budget d'environ un milliard d'euros chaque année, les missions du Département sont entre autres les solidarités humaines (autonomie, protection de l'enfance,...), le fonctionnement des collèges, du SDIS, les politiques publiques (sport, culture, jeunesse,...), la transition écologique, la mobilité (voirie, ...), les grands projets (bâtiments, ...).

Les ressources sont variées : subventions de l'Etat, part de la tva, droits de mutation, ...

Il relate une situation difficile avec de moins en moins de budget.

Le Conseil Départemental peut également apporter des aides à la Commune :

-Amendes de police, Opérations de Sécurité Non Individualisées : pour des travaux sur la voirie départementale

-Subvention pour un projet par mandat pour gros travaux.

Les conseillers départementaux Patrice Baduel et Véronique Dehos feront une permanence le 20 juin à la Mairie de Laroin pour rencontrer les administrés.

2-Vote des budgets primitifs 2026 de la Commune, de Maison des lacs et de la Ferme Guilhembagué

Monsieur le Maire informe les conseillers que Laura Le Roy, suite à l'AG de l'ADMR, a fait remonter que le taux d'utilisateurs de Laroin n'est pas en cohérence avec le montant de la subvention donnée par la Commune (qui elle est en fonction du nombre d'habitants).

Monsieur Philippe Estellat présente les budgets primitifs de la Commune, de Maison des lacs et de la Ferme Guilhembagué.

	Résultat de fonctionnement	Résultat d'investissement
Commune	1 077 174€	185 533€
Maison des lacs	118 183€	77 529€
Ferme Guilhembagué	38 857€	178 217€

Il demande ensuite au conseil municipal de procéder au vote.

Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

3-Vote des taux d'imposition 2026

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux.
Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité les taux d'imposition pour l'année 2026 :

Taxes	Taux 2026	Bases 2026	Produits 2026
Taxe Foncier bâti	27.96 %	1 397 000	390 601
Taxe Foncier non bâti	51.19 %	16 100	8 241
Taxe habitation	13.95 %	48 400	6 746

4-Bail restaurant Maison des lacs

Le bail a été fait il y a 3 ans avec pour accompagner le restaurant une évolution du loyer. Il augmentait tous les ans progressivement. Actuellement le loyer est de 2100€ HT.

Vu la situation actuelle du restaurant et étant donné qu'il ne lui a pas été offert les mois de loyer gratuits comme la commune fait d'habitude aux autres commerçants, il est proposé de ne pas augmenter le loyer cette année.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

5-SIVOM l'île aux enfants

Virginie Ferreira fait le compte rendu de la dernière réunion du SIVOM l'île aux enfants .

L'été il fait très chaud dans l'établissement, il a été décidé de mettre en place une climatisation. Le financement est réparti entre les 5 communes : pour Laroie la part est de 4560.60€ . Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce financement.

6-Bornes électriques TE64

Projet d'implantation d'une borne de rechargement rapide pour 2 véhicules sur le chemin Peyrounet.

Une visite sur place s'impose pour décider si cela est possible ou s'il faudra choisir un nouvel emplacement proche des commerces.

7-Location des salles communales

Il est proposé aux conseillers la mise en place d'un planning de permanence pour la location des salles, pour les conseillers, pour faire les états des lieux les weekends. L'idée est approuvée, une prochaine réunion fixera le planning de permanence.

8-Questions diverses

*dates à retenir :

-Cérémonie du 8 mai : monument aux morts et réception Mairie

-Commission communication : 6/05 à 18h30

-Commission associations 13/06 à 9h